



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 avril 2025

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2025**
- 2. Communications du bureau du Conseil municipal**
 - 2.1. Représentations
 - 2.2. Courriers
- 3. Communications du Conseil administratif**
 - 3.1. Communications
 - 3.2. Réponses aux suspens du Conseil municipal
- 4. Rapports des Commissions et des délégués**
- 5. Projet de délibération**
- 6. Propositions du Conseil administratif**
- 7. Grands travaux**
- 8. Motions : néant**
- 9. Résolutions :**
 - 9.1 « Pour la scolarisation des enfants à l'extérieur du Centre fédéral d'asile (CFA) »
- 10. Questions des Conseillers municipaux**
- 11. Propositions des Conseillers municipaux**
 - 11.1 Autres propositions
- 12. Communications et divers**
 - 12.1 Agenda
 - 12.2 Autres communications / Remarques

Personnes présentes :

Mmes et MM. Claude BAECHLER (GAG) - Gérard BISE (VERTS) Saïd BOUCHAREB (INDEPENDANT) - Alessia CAVALIERI (CENTRE) - Jean-Claude CUDRE (PLR) - Regula ECKERT (VERTS) - Carla EDELENBOS (SOC) – Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) - Peta GIROD (CENTRE) - Patrick HULLIGER (INDEPENDANT) - Francine MAMIN-TISSOT (CENTRE) - Eliane MICHAUD ANSERMET (INDEPENDANTE) - Corinne MONNIER (GAG) – Marc PASCHE (PLR) - Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Thierry PONCET (VERTS) - Antonio PRIETO (VERTS) – Carla RUTA (SOC) – Yann SIMETH, Président (SOC) – Carlos SINTADO (VERTS) – Matthieu STEINER (PLR) - Carole STUDER (VERTS) – Valérie TISSOT-BUCHOUX, Secrétaire (PLR) - Oana TOPOR-POP (VERTS)

Assistent à la séance :

M. Laurent JIMAJA, Conseiller administratif
M. Michel POMATTO, Conseiller administratif
Mme Nathalie MACHERET, secrétaire en charge du Conseil Municipal



Absentes/ absent :

Mme	Sandra PORTIER, Conseillère administrative
Mme	Pascale ANDRIS BEAUBRUN (VERTS)
M.	Eric PORTIER (GAG)
Mme	Angelica PRUNCU CUTILE, Vice-Présidente (VERTS)

Le Président ouvre la séance à 20h00 et demande d'annuler le rapport 4.2 et de le reporter à la séance du Conseil municipal du 26 mai 2025, car les délibérations y relatives ne sont pas disponibles à ce jour.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

Le Président demande au public s'il a des questions.

Les questions du public sont notées par la Secrétaire et seront reprises au point 10.

En mémoire de Monsieur Arthur PLEE, ancien Conseiller municipal de 1998 à 2003 et Conseiller administratif de 2003 à 2011, décédé le 6 avril 2025 et de Monsieur Robert WEBER ancien Conseiller municipal de 1999 à 2003 décédé le 8 avril 2025 ; le Président demande à ceux qui le peuvent de se lever afin de faire une minute de silence.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2025

Mme EDELENBOS demande de préciser, en page 7, que ce sont « les commentaires » des associations qui ont été étudiées.

M. PASCHE demande de rectifier, en page 4 dans le 1^{er} paragraphe à la 3^{ème} ligne, par « au » domaine public et non pas « ou » domaine public.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Représentations:

- Finale de la coupe Suisse de basketball Les Lions de Genève à Berne le samedi 5 avril 2025.
- Concert de gala pour le 125e anniversaire de la Sirène le samedi 12 avril 2025.
- Assemblée Générale du Centre des loisirs le jeudi 27 mars 2025.
- Inauguration Time to Watch le mardi 1^{er} avril 2025.

2.2 Courriers: Néant

3. Communications du Conseil administratif

3.1. Communications

M. JIMAJA indique que la prochaine séance de la Commission Environnement, agriculture, énergie, qui aura lieu le 5 mai prochain, sera conditionnée par un certain nombre d'informations qui seront disponibles tardivement. En effet, ces informations sont attendues de la part du canton de Genève et ne sont pas encore disponibles. Une délibération devra également être soumise prochainement, elle sera envoyée aux membres de la Commission Environnement, agriculture, énergie lorsqu'elle sera disponible ; toutefois celle-ci ne nécessite pas un vote de la part du Conseil municipal, elle sera uniquement votée par le Conseil administratif. Deuxièmement, M. JIMAJA informe que la délibération « relative aux divisions, cessions et réunion parcellaire par la ville du Grand-Saconnex et la République et Canton de Genève concernant les parcelles n° 1343, n° 1258 et DP1392 de la Commune du Grand-Saconnex », votée lors de la plénière du 24 mars dernier, a été annulée par le Service des affaires communales (SAFCO) car certaines informations étaient incomplètes.



M. POMATTO informe que trois bureaux d'architectes ont été auditionné aujourd'hui, suite à un appel d'offre du marché public concernant l'installation de panneaux solaires sur différents bâtiments de la commune.

3.2 Suspens du Conseil municipal

La parole n'étant pas demandée le Président passe au point 4.

4. Rapports des Commissions et des délégués

4.1 Rapport d'information de la Commission Environnement, agriculture, énergie, du 1er avril 2025

Le Président demande à Mme ECKERT de lire son rapport qui n'a rien à ajouter, mis à part la correction dans le 2^{ème} paragraphe, à savoir de changer « énergétique par écologique ».

Mme PERROTIN DURET demande si les mesures hors catalogue liées à la phrase du volet n°2 ne devrait pas plutôt être mise à part à savoir dans un 3^{ème} point.

Mme ECKERT répond à Mme PERROTIN DURET par la négative et précise qu'il y a deux catégories de financement dont une est ponctuelle et la seconde qui un crédit cadre dont la durée des prestations est plus longue.

~~4.2 Rapports de la Commission des Finances, du 2, 7 et 8 avril 2025~~

4.3 Rapport de l'Assemblée générale la Sirène Harmonie municipale du Grand-Saconnex, du 19 février 2025

Le Président demande à Mme MAMIN-TISSOT de lire son rapport, elle ajoute que samedi dernier, le 12 avril 2025, a eu lieu le concert de la Sirène pour son 125^{ème} anniversaire. Cet événement a accueilli des musiciens de tous les âges et un public nombreux et conquis. Mme MAMIN-TISSOT félicite vivement les musiciens et invite la présente l'assemblée à les applaudir.

4.4 Rapport de l'Assemblée générale du Centre des loisirs, du 27 mars 2025

Le Président passe la présidence à Mme TISSOT-BUCHOUX.

La Secrétaire demande à M. SIMETH de lire son rapport qui n'a rien à ajouter.

La parole n'étant pas demandée Mme TISSOT-BUCHOUX redonne la Présidence à M. SIMETH.

5. Projets de délibérations : Néant

6. Propositions du Conseil administratif

M. JIMAJA n'a pas de proposition à transmettre.

M. POMATTO indique que lors de la séance de Commission Equipements publics prévue le 5 ou 6 mai prochain, les architectes du Centre sportif du Blanché (CSB) présenteront son avancement ainsi que les options possibles par rapport aux sportifs qui utiliseront le centre. M. POMATTO ajoute que les services de l'Etat de Genève ont également été consultés afin de connaître toutes les possibilités de rénovations/transformations envisageables et autorisées.

7. Grands travaux

M. JIMAJA rappelle qu'il reste encore 20 places disponibles pour la séance d'information « Sarasin Terroux» et invite les personnes intéressées à s'inscrire.

8. Motions : Néant



9. **Résolutions :**

9.1 « Pour la scolarisation des enfants à l'extérieur du Centre fédéral d'asile (CFA) »

Le Président demande à Mme EDELENBOS de lire la résolution. Elle ajoute que le Grand Conseil a adopté une résolution similaire dernièrement avec le soutien du PS, les Verts, Le Centre et le MCG.

Mme STUDER indique que le parti des Verts soutient cette résolution.

M. CUDRE indique que dans un article paru dernièrement dans la Tribune de Genève, le canton de Vaud va, par expérience, continuer de faire des classes intra-muros. M. CUDRE ajoute que cela stigmatisera ces enfants et qu'ils seront mieux encadrés avec des enseignants spécialisés que dans les écoles communales. Il votera donc non à cette résolution.

Mme MAMIN-TISSOT membre du Centre, soulève que la période d'internement est courte pour ces personnes qui sont placées provisoirement dans ce centre. De plus ces personnes ont des besoins spécifiques par rapport à leurs origines et à leurs parcours de vie, dès lors un enseignement spécialisé intra-muros accompagnera mieux les enfants durant cette période difficile ; elle ajoute que les associations et autres structures de la commune pourront accueillir ces enfants pour des loisirs mais pas pour de l'enseignement. Elle conclut par le fait qu'elle votera contre cette résolution.

Mme MICHAUD-ANSERMET est d'accord avec M. CUDRE et Mme MAMIN-TISSOT et les Indépendants, en général, ne soutiennent pas cette résolution.

Mme PERROTIN DURET émet que c'est une violation du Centre fédéral d'Asile (CFA) et que le rapport qui date de 2021 n'est pas à jour.

Mme EDELENBOS répond à Mme PERROTIN DURET que le rapport de 2021 est le dernier dont elle a connaissance ; elle ajoute que les publications rapportées par les médias font toujours état de situations difficiles et que la violation du droit humain est toujours d'actualité. Mme EDELENBOS pense que les enfants seraient justement encore plus stigmatisés en étant enfermés dans un milieu à caractère carcéral.

M. SINTADO constate que la résolution proposée est un copié collé de la discussion récente du Grand-Conseil de la semaine dernière. Il ajoute qu'en tant que Conseiller municipal du Grand-Saconnex il est solidaire avec la décision du Conseil d'Etat et approuve cette résolution du PS.

Mme MICHAUD-ANSERMET prie de prendre note que le Conseil d'Etat va suivre ce qui sera décidé par le Grand-Conseil et non le contraire.

M. JIMAJA indique qu'à l'issue de ces discussions et selon la décision le Conseil administratif cette résolution sera transmise au Conseil d'Etat. Il ajoute que la scolarisation est prévue dans plusieurs écoles du canton et qu'il y aura un accès aux infrastructures de la commune pour les loisirs uniquement. M. JIMAJA rappelle qu'un exil est toujours une rupture douloureuse.

Mme PERROTIN DURET est choquée d'apprendre que les enfants des personnes incarcérées pourront sortir et jouir d'activités à l'extérieur du CFA.

M. POMATTO complète ce que M. JIMAJA vient de dire à savoir qu'une séance avec le centre des loisirs sera prévue pour connaître ce qui peut être mis en place. De plus il ajoute qu'effectivement un lieu fermé avec des fils barbelés sans espace vert, sans terrain de jeux, reste une réalité morne. Les personnes internées y sont pour une période de transition et seront soit contraintes à retourner dans leur pays, soit déboutées ailleurs en Suisse si elles font recours en ce sens. Il est probable que le Département de l'Instruction publique (DIP) soit par ailleurs dépassé par les nombres de résolutions en cours.

Mme MAMIN-TISSOT rebondit sur les paroles de M. JIMAJA et réplique que dans la résolution il est bien mentionné que l'enseignement aurait lieu dans les écoles de la commune.

M. EYA NCHAMA intervient suite à ces discussions et pense que la Commune se doit de donner une belle image de la Suisse afin que toutes ces personnes gardent un souvenir positif de notre pays. Il propose un vote nominal, cette demande est suivie par 3 autres membres du Conseil municipal.



Le Président passe au vote nominal et demande à la Secrétaire de noter les votes.

Claude BAECHLER	NON
Gérard BISE	OUI
Said BOUCHARB	NON
Alessia CAVALIERI	NON
Jean-Claude CUDRE	NON
Regula ECKERT	OUI
Carla EDELENBOS	OUI
Cruz Melchor EYA NCHAMA	OUI
Peta GIROD	NON
Patrick HULLIGER	NON
Francine MAMIN	NON
Eliane MICHAUD ANSERMET	NON
Corinne MONNIER	NON
Marc PASCHE	NON
Claudine PERROTIN DURET	NON
Thierry PONCET	OUI
Antonio PRIETO	OUI
Carla RUTA	OUI
Carlos SINTADO	OUI
Matthieu STEINER	NON
Carole STUDER	OUI
Valérie TISSOT-BUCHOUX	NON
Oana TOPOR-POP	OUI

Celle-ci est refusée par 13 « non », 10 « oui », 0 abstention.

10. Questions des Conseillers municipaux

M. Casper DE JONG : « Est-ce qu'il serait possible d'enlever le panneau indicateur de direction au niveau de la piscine du Grand-Saconnex en direction du chemin Auguste-Vilbert ? En effet, il est devenu obsolète depuis quelques années avec la mise en sens unique de l'ancienne-Route au niveau du parc des Burgondes. De plus, il gêne le parking et les voitures sortent donc encore plus des cases.

M. JIMAJA répond à M. DE JONG que cette demande va être étudiée et qu'une réponse lui sera donnée par écrit par le service de l'aménagement public et du territoire (SATPE).

Mme MICHAUD ANSERMET demande pourquoi c'est la ville de Genève qui a organisé un hommage aux Lions de Genève pour leur victoire en Coupe de Suisse au Palais Eynard et, non pas la ville du Grand-Saconnex.

M. JIMAJA indique à Mme MICHAUD ANSERMET que les Lions de Genève est un club de la Ville de Genève. Toutefois il rappelle qu'il y a souvent des événements organisés par le Grand-Saconnex à la salle du Pommier, salle où le club s'entraîne et où il dispute des matchs.

M. POMATTO informe que M. JIMAJA et lui-même étaient présents lors de cette cérémonie d'hommage aux Lions de Genève au Palais Eynard, au même titre que les autorités de la Ville de Genève. Par la même occasion il rappelle que samedi prochain aura lieu le 1^{er} match de play off à la salle du Pommier.

M. POMATTO ajoute que Les Lions seront présents pour les mérites sportifs organisés par la Commune, qui ont désormais lieu en juin depuis l'année dernière. Finalement il conclut sur le fait que la Ville de Genève est un des principaux subventionneur du club les Lions.



11. Propositions des Conseillers municipaux

11.1 Autres propositions

La parole n'étant pas demandée le Président passe au point suivant.

12. Communications et divers

12.1 Agenda des manifestations

- Sortie du Président le 24 mai 2025.
- Conseil municipal séance d'installation le 2 juin 2025.
- Repas de la nouvelle fin et début de Législature le 4 juin 2025 à la salle des Délices.

12.2 Autres communications / Remarques

Mme GIROD rappelle que la 5^{ème} édition du Marché Authentic de Saconnay aura comme thème « Fleurs à profusion ».

La parole n'étant plus demandée, Le Président lève la séance publique à 21h03.

Valérie TISSOT-BUCHOUX
La Secrétaire

Yann SIMETH
Le Président